

**Procès-verbal de la séance régulière de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet tenue le 5 février 2018 à la Salle municipale à compter de 19h30 sous la présidence de monsieur Serge Newberry, maire, et à laquelle étaient présents :**

Le conseiller, monsieur Mario Bérard,

La conseillère, madame Mona Donnely,

Le conseiller, monsieur Patrice Dumouchel,

Le conseiller, monsieur Réjean Meilleur,

Le conseiller, monsieur Élie James Azola,

Le conseiller, monsieur Martin Bertrand était absent

Était aussi présente, la directrice générale madame Lisa Boisvert.

## **PRIÈRE**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES**

023-2018

Il est proposé par le conseiller Réjean Meilleur et unanimement résolu d'ouvrir la séance à 19H38

ADOPTÉE

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

024-2018

Il est proposé par le conseiller James Azola et appuyé par le conseiller Mario Bérard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de plus de laisser le varia ouvert.

ADOPTÉE

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LE 4 DÉCEMBRE 2017, LE 8 JANVIER 2018 ET LE 24 JANVIER 2018**

025-2018

Il est proposé par le conseiller Réjean Meilleur et appuyé par le conseiller Patrice Dumouchel et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2017 avec la modification suivante : Abroger la résolution numéro 250-2017 au point 17 portant sur les lles Lafontaine,

Et de plus résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 8 janvier avec la modification suivante : abroger le point numéro 15 portant sur l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus et de le remplacer par ce qui suit :

Un échéancier devait être suivi dont nous avons pris connaissance seulement après la séance du 8 janvier. Nous devons donc présenter un avis de motion et présenter le projet de règlement.

#### AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Un avis de motion est donné par le conseiller Réjean Meilleur qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera pour adoption, le projet de règlement portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus

ET de plus résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 24 janvier 2018 portant sur le budget pour l'année financière 2018 avec la correction suivante : changer le taux de taxes de 0,82\$/100 \$ à 0,80\$/100 \$.

ADOPTÉE

#### **4. MOT DU MAIRE**

Le maire Serge Newberry souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remarque que c'est bon de voir que l'assistance est en croissance. Il explique que la municipalité est en restructuration afin de se conformer aux lois et règlements qui la régissent. Il donne l'exemple du Plan Triennal des Infrastructures qui est un document mandaté pour production et approbation annuelle, mais qui n'a jamais été monté. Il permet de planifier et d'allouer les montants nécessaires pour l'entretien ou la réfection de nos infrastructures à long terme. Sans suivi des travaux exécutés dans le passé et sans projection des dépenses pour les routes, l'aqueduc et les bâtiments municipaux, la municipalité a été privée d'un outil indispensable à une gestion responsable. Le manque d'information et de planification en lien avec les infrastructures est la raison principale pour laquelle il nous est difficile d'aller chercher des subventions. Il nous faut un plan triennal des infrastructures, c'est un document normalement produit à l'interne. Avec une structure administrative plus large et des employés responsabilisés, il y a aura délégation selon le secteur et les dossiers seront menés à terme.

#### **5. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Le rapport est présenté.

#### **6. LISTE DES COMPTES PAYÉS AU 31 JANVIER 2018**

026-2018

**Salaires des employées** 21375.11

**Depense janvier**

3403092 Canada Inc. (BMR)	317.24
3477835 Canada Inc.	2 332.66
Bell Mobilité inc.	117.00
C O M B E Q	338.95
Canadawide Scientific	179.51
CRSBP de L'Outaouais Inc.	3 963.97
Dagenais, Lisa	195.00
Doug's Automotive Solutions	422.95
Entreprises Électriques	408.28
Environex	150.85
Évolu-Tic Outaouais,	2 544.76
Extincteurs L & S	534.10
Fédération Québécoise Municipalités	1 388.07
Gerard Labelle, CPA Inc.	862.31
Hydro-Quebec	808.19
Journal du Pontiac	229.96
MacEwen Fuels	648.04
Marquip Industries	1 988.49
Nugent Construction Inc.	39 931.19
Petro Pontiac	2 691.52
PG Solutions Inc.	2 253.51
Pièces Auto Bolsfort Inc.	221.70
Pontiac Printshop Ltd.	814.84
Réfrigération Jolicoeur	310.43
Revenu Canada	1 387.47
Revenu Quebec	4 296.57
Romulus La Salle & Fils	571.47
Stanton, Brian Co. Ltd.	206.96
Télébec Ltée	1 659.51
Fenton, Billy	200.00
Visa Desjardins	464.08
La Capitale Assureur de l'administration publique in	1 081.75
	<b>73 521.33</b>

Il est proposé par la conseillère Mona Donnelly et appuyé par le conseiller Mario Bérard et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes payables au 31 janvier 2018.

ADOPTÉE

## 7. LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2018

027-2018

Municipalité de Grand-Calumet  
Comptes à payer au 31-01-2018

<u>Noms</u>	<u>Total</u>
3403092 Canada Inc. (BMR)	25.27
Bell Mobilité Inc.	117.00
Benson Auto Parts	56.10
Dagenais, Lisa	1 200.00
Entrepôt Produits de Bureau	137.97
Environex	155.45
Évolu-Tic Outaouais	629.85
Gerard Labelle, CPA Inc.	459.90
Groupe ABS Inc.	528.89
Hydro-Québec	7 022.54
LaSalle, Philippe	100.00
Lou 's Service Centre	73.34
M.R.C. Pontiac	739.18
MacEwen Fuels	1 324.63
Petro Pontiac	1 592.76
Revenu Canada	1 150.09
Revenu Québec	3 270.98
Société Mutuelle Prévention Inc.	287.44
Stephen Huggins	215.00
<b>Total</b>	<b><u>19 086.30</u></b>

Il est proposé par la conseillère Mona Donnelly et appuyé par le conseiller Réjean Meilleur et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes à payer au 31 janvier 2018 au montant de 19 086.30 \$; ET

de plus résolu de payer le compte à la municipalité du Village de Campbell's Bay au montant de 670,25 \$ pour le déplacement non prévu suite à un appel du service d'appel 911 rendu le 13 octobre 2017 lors du test d'urgence à l'école Sainte-Anne ainsi que la facture au montant de 500 \$ à La Mutuelle des municipalités du Québec portant sur la franchise pour le dédommagement dans le dossier de M. Jeff Hannaberry pour un grand total des comptes à payer de 20 256,64 \$.

ADOPTÉE

## **8. ABAT-POUSSIÈRE – OFFRES POUR 2018**

Ce point est remis à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 5 mars 2018.

**A)** Multi-routes 120 000 litres à 0,258 \$ = 30 960 \$ (toutes taxes incluses, produit, transport et épandage) **ET**

**B)** Les Entreprises Bourget 100 000 litres à 0,252 \$/litre (TPS et TVQ en sus)

## **9. LES EXTINCTEURS L & S 2006 ENR.**

La compagnie avise la municipalité que les frais pour la livraison pour le chlore seront augmentés à 25,00 \$ par livraison à compter du 1 février 2018.

## **10. PG SOLUTIONS**

La firme PG SOLUTIONS offre la formation à distance (téléphonique) AccèsCité Finances – Sessions de 0.5 jour portant sur l'analyse de données, les mutations, la vente pour taxes et l'orientation dans la réalisation de la taxation annuelle 2018 au montant de 541,00 \$ (0,5jr). Une somme est déjà incluse dans le budget pour la formation.

## **11. FIRME WSP – OFFRE DE SERVICE DU BALANCEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC**

028-2018

Il est proposé par le conseiller Réjean Meilleur et appuyé par le conseiller Patrice Dumouchel et unanimement résolu d'autoriser la firme WSP à procéder au balancement du réseau d'aqueduc de la municipalité relativement à leur offre de service au montant de  
ADOPTÉE

## **12. TRANSFERT DE LA PAIE DES EMPLOYÉS À LA CAISSE DEJARDINS DE FORT-COULONGE**

029-2018

CONSIDÉRANT QUE la Banque Laurentienne a fermé sa succursale de Campbell's Bay et que la succursale la plus proche est située à Aylmer, Québec;

CONSIDÉRANT QUE à cause de cette fermeture, les signataires des documents légaux doivent se déplacer sur une longue distance ce qui encoure des coûts supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dû ouvrir un compte à la Caisse Populaire Desjardins de Fort-Coulonge afin de pouvoir continuer à faire ses affaires financières;

CONSIDÉRANT QUE la paie des employés passait par la Banque Laurentienne et que le site n'est plus accessible depuis sa fermeture;

CONSIDÉRANT QUE si la paie des employés passait par la Caisse Populaire Desjardins de Fort-Coulonge, il serait plus facile pour la municipalité et les employés d'entretenir un lien direct si un problème se présente;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mona Donnelly et appuyé par le conseiller James Azola et unanimement résolu d'autoriser l'ouverture d'un compte de dépôt direct pour la paie des employés à la Caisse Populaire Desjardins de Fort-Coulonge et de plus d'autoriser la directrice générale Lise Boisvert et le maire Serge Newberry à signer les documents légaux nécessaires à compléter la transaction,

Et de plus résolu de fermer le compte bancaire à la Banque Laurentienne.

ADOPTÉE

**13. DEMANDE DE PAVAGE DES ACCOTEMENTS AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC SUR LE CHEMIN DES OUTAOUAIS À L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET**

030-2018

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec a un projet de pavage de la chaussée prévu en 2018 sur le chemin des Outaouais à L'Île-du-Grand-Calumet;

ATTENDU QUE les accotements seront pavés sur une largeur de 2 m de chaque côté du chemin Wilson et du chemin des Outaouais entre la route 148 et le chemin de la Mine;

ATTENDU QUE les accotements asphaltés favorisent la mobilité active des citoyens, leur sécurité, ainsi qu'une plus grande durabilité de la chaussée;

ATTENDU QUE les chemins Wilson et des Outaouais font partie de l'itinéraire cyclable du Tour du Grand Calumet, tel qu'identifié dans la carte des circuits cyclables de Tourisme Pontiac;

ATTENDU QUE les accotements asphaltés favoriseront le développement touristique de L'Île-du-Grand-Calumet;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac est maintenant propriétaire du chemin de la Rivière à Litchfield et que ce chemin permettrait de relier L'Île-du-Grand-Calumet à la Route verte (Cycloparc PPJ) afin d'augmenter l'achalandage cycliste à L'Île-du-Grand-Calumet;

ATTENDU QUE la Politique sur le vélo du ministère (mai 2008) indique à la page 23 que «le Ministère assume jusqu'à 100 % des coûts de ces aménagements lorsqu'ils

sont réalisés au moment de la construction ou de la réfection des routes et des structures (ponts ou ponts d'étagement) dont il a la gestion»;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Patrice Dumouchel et appuyé par monsieur Réjean Meilleur et unanimement résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de réaliser, dans le cadre de son projet de pavage de la chaussée prévu en 2018 sur le chemin des Outaouais, des accotements asphaltés de 1,5 m de chaque côté de ce chemin entre le chemin de la Mine et le 83, chemin des Outaouais et d'installer la signalisation cycliste appropriée et ce, afin de favoriser la mobilité active des citoyens et le développement du cyclotourisme.

ADOPTÉE

**14. RÉSEAU BIBLIO DE LOUTAOUAIS -NOMMER DEUX PERSONNES POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ LORS DES ASSISES DU RÉSEAU BIBLIO**

Ce point est remis à la séance ordinaire le 5 mars 2018.

**15. RENOUELEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE À RADIO CHIP FM**

031-2018

Il est proposé par le conseiller Réjean Meilleur et appuyé par le conseiller Patrice Dumouchel et unanimement résolu de renouveler la carte de membre de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet à la Radio CHIP FM au montant de 120,00\$ valide du 1 février au 31 janvier 2019.

ADOPTÉE

**16. ASSOCIATION DES ARTISTES DU PONTIAC - DEMANDE DE COMMANDITE**

Dans le cadre de leur campagne de parrainage annuel, l'association demande à la municipalité de commanditer un montant qui sera dédié à la promotion l'association.

032-2018

Il est proposé par le conseiller Mario Bérard et appuyé par la conseillère Mona Donnelly et unanimement résolu d'autoriser une commandite au montant de 125\$ à l'Association des artistes du Pontiac.

ADOPTÉE

**17. RENOUELEMENT DU CONTRAT DE GÉRARD LABELLE POUR LES SERVICES COMPTABLES**

033-2018

Il est proposé par le conseiller Mario Bérard et appuyé par la conseillère Mona Donnelly et unanimement résolu de renouveler le contrat de monsieur Gerard Labelle, CPA Inc. pour les services comptables et de formation de la municipalité pour l'année financière 2018.

ADOPTÉE

## **18. PROLONGATION ET/OU RÉTENTION DES SERVICES JURIDIQUES**

034-2018

Il est proposé par le conseiller Patrice Dumouchel et appuyé par le conseiller Réjean Meilleur et unanimement résolu de prolonger les services juridiques de la firme RPGL Avocats pour l'année financière 2018.

ADOPTÉE

## **19. RÉSIDENCE THOMPSON SITUÉE À SHAWVILLE – DEMANDE DE RÉ-OUVERTURE**

035-2018

CONSIDÉRANT QUE la résidence Thompson pour personnes nécessitant des besoins spéciaux est fermée depuis quelques mois;

CONSIDÉRANT QUE les bénéficiaires de la résidence ont été transférés à d'autres centres en-dehors de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE les parents des bénéficiaires doivent maintenant se déplacer sur de longues distances pour aller visiter et s'occuper des leurs besoins;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Patrice Dumouchel et appuyé par le conseiller Mario Bérard et unanimement résolu de faire parvenir une demande aux députés fédéral et provincial pour leur demander de voir à la possibilité de ré-ouvrir la résidence Thompson située à Shawville.

ADOPTÉE

## **20. RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE SYSTÈME IDrive**

036-2018

Il est proposé par le conseiller Patrice Dumouchel et appuyé par le conseiller Réjean Meilleur et unanimement résolu de renouveler le compte de la municipalité relativement au système IDrive pour l'adresse courriel « ile-du-grand-calumet@mrcpontiac.qc.ca » qui se termine le 13 février 2018 au montant de 69,50\$.

ADOPTÉE



## 21 .DISCUSSION DES CONSEILLERS

Le conseiller Réjean Meilleur :

- Une demande concernant une clé du dépotoir pour garder dans le camion des pompiers en cas de feu. La clé nécessaire n'est pas disponible dans le coin mais un deuxième cadenas avec deux clés sera ajouté ce qui fera l'affaire temporairement.
- Il avise qu'il y aura une soirée de la Brigade BGCP à la salle municipale le 14 avril.
- Il avise les membres du conseil que madame Claudette Dubois possède la série complète de Harry Potter qu'elle voudrait donner à la bibliothèque.
- Une demande lui a été faite pour l'installation d'une lumière de rue devant le 756 chemin des Outaouais.
- Suite à la réfection sur le chemin des Outaouais une demande lui a été demandée par madame Claudette Dubois Ryan pour l'installation d'un garde-fou entre les résidences de M. Ryan Benoît et de M. Pomainville. De plus elle demande que la Sûreté du Québec soit plus présente dans la municipalité.
- Il avise qu'il y aura un tournoi de pêche à la Baie Bertrand le 24 février.
- Il demande si les contrats ont été rédigés pour la signature des employés et que si ceux-ci sont accessibles au public ou s'ils sont confidentiels. La conseillère Mona Donnelly l'informe qu'elle doit vérifier la Loi avant de finaliser le tout.
- Il demande à recevoir la copie des procès-verbaux 2 à 3 jours suite à la séance du conseil.

Le conseiller Patrice Dumouchel :

- Il demande que les copies des procès-verbaux soient disponibles pour les contribuables. Il est avisé que la raison pour laquelle ils n'ont pas été distribués était que les procès-verbaux n'avaient pas été adoptés avant le 5 février. Ils seront imprimés et déposés au bureau de poste et au Dépanneur Bérard comme à l'habitude, aussitôt qu'ils seront terminés.
- Il demande que les hydrants soient dégagés de la neige en tout temps.
- Il fait une mise à jour relativement à la compagnie d'exploration minière Sphinx portant sur les forages effectués dans un secteur de l'île durant 2 semaines. Il a reçu un rapport de la compagnie qu'il fera parvenir aux membres du conseil concernant les tests d'eau etc.

La conseillère Mona Donnelly :

- Elle clarifie la demande du conseiller Réjean Meilleur concernant les employés qui n'ont pas de description de tâches. Il n'y a pas non plus de politique à suivre pour les conseillers.
- Elle avise qu'elle a entrepris des démarches avec le Ministère des Affaires municipales pour obtenir qu'un représentant vienne au bureau de la municipalité pour répondre aux

différentes interrogations que pourraient avoir la directrice générale, le maire et les membres du conseil.

- Elle demande si la compagnie Marengère a changé la lumière brûlée sur le chemin de la Mine.
- Elle avise qu'un bulletin municipal est en cours de production et qui contiendra des nouvelles du bureau municipal, de différentes activités à venir sur l'Île. Un sondage sera fait dans un avenir prochain.

Le conseiller James Azola :

- Il avise qu'il a contacté M. Roger Blanchette, historien, pour écrire l'histoire de l'Île. M. Blanchette va venir faire une présentation sur le sujet et il va rencontrer certaines personnes âgées pour leur demander si elles peuvent identifier des sites historiques sur l'Île.
- James parraine le dossier du tourisme avec le conseiller Martin Bertrand. Ils veulent apporter des événements d'envergure afin de mettre l'Île en valeur.
- Il suggère aux membres du conseil de louer ou d'acheter des toilettes chimiques pour servir lors de futures activités.
- Il veut mettre une chorale sur pieds avec les personnes âgées. Il a composé une chanson sur le Québec à l'occasion de la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.
- Le conseiller Patrice Dumouchel va s'informer concernant la nécessité d'avoir de l'assurance lors d'activités populaires sur l'Île.

## **22. DEMANDE DES CONTRIBUABLES**

- Madame Alice Pieschke demande s'il est vrai que le maire pourrait se voir accorder une augmentation de son salaire de maire. Elle l'avise que la Loi sur la rémunération des élus s'applique. Le maire lui répond que les règles portant sur la motion, l'affichage et le pourcentage pour adoption s'appliqueront effectivement.
- Madame Suzanne LaSalle demande si les conseillers reçoivent aussi une augmentation de salaire. Le maire lui répond que non, la répartition du salaire par rapport de 3 a été abolie et explique le pourquoi de la nécessité d'un salaire à temps plein. Il précise que tout dépend de l'évaluation du besoin par le conseil. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le règlement devra aussi être adopté annuellement.
- Madame Irène Nadeau demande si le gazebo en face du bureau de poste est assuré contre les accidents de personnes. Le conseiller Patrice Dumouchel dit qu'une rampe a été installée et qu'elle est sécuritaire, que c'est le même règlement qui s'applique à une galerie. Il avise que toutes les démarches ont été prises afin de prévenir les accidents. Elle félicite les membres du conseil au fait que la municipalité a demandé une rencontre avec un représentant du Ministère des Affaires Municipales. Elle dit que c'est une bonne idée d'avoir une clé pour le dépotoir dans le camion des pompiers. Elle dit qu'il devrait y avoir une

lumière à chacune des bornes sèches. Elle dit que le montant à payer pour les services de la Sûreté du Québec devrait diminuer puisque le calcul était fait à partir du montant total de l'évaluation foncière de la municipalité mais que maintenant il est établi selon le nombre d'habitants.

- Madame Louise Grenier avise que le Comité des loisirs tient ses activités d'hiver le 24 février, la même journée que la soirée des pompiers à la salle municipale. Les activités du Comité des loisirs se tiennent durant la journée. Elle dit que l'extincteur à feu au Centre des loisirs a probablement besoin d'être remplacé puisqu'il est en place depuis très longtemps. Elle demande s'il est de la responsabilité de la municipalité d'acheter l'extincteur et d'en assurer l'entretien. Le conseiller Patrice Dumouchel pense que peut-être la MMA pourrait en fournir un. Il va en faire la demande. Elle demande pour avoir un tas de sable pour sabler les alentours des allées glissantes. Elle demande de l'aviser lorsque le contenant d'essence est vide et qu'elle va aller en acheter.
- Fern Lafleur dit qu'il est difficile de déneiger au Centre des loisirs lorsque des chaises et d'autres objets sont dans le chemin.
- Philippe LaSalle demande une réponse de la municipalité concernant sa demande de subvention portant sur le parc Cadieux. Il y a des documents à fournir par la municipalité. Il participe à une rencontre à la MRC de Pontiac le 7 février concernant ce sujet. Il faut aussi régler la question du terrain, à qui il appartient et sur quel terrain il est situé avant de penser à aller de l'avant.
- Pierrette Lance demande en quoi consistent les projets spéciaux à la ligne 506 du budget 2018 de la municipalité. Elle trouve que le montant est assez élevé. On lui répond que les montants n'ont pas encore été spécifiés pour chacun des projets à venir.
- Madame Carmen Griffith avise les membres du conseil que depuis la dernière tempête que le chemin des Outaouais à partir de Deer Lane jusqu'à la Côte Jaune n'avait pas été sablé et était très glissant.
- M. Richard LaSalle avise qu'il a lu le contrat de déneigement et la Montée Mgr Martel et le chemin Brizard doivent être couverts de sel en tout temps. Il dit que la municipalité de l'Île est trop petite pour avoir un maire salarié à plein temps. Une demande de résolution pour la tenue d'une activité avec permis d'alcool pour le 9 juin. La demande sera mise à l'ordre du jour du 5 mars prochain.

## **23. VARIA**

### **BGCP – Demande de permis d'alcool**

037-2018

Il est proposé par le conseiller Patrice Dumouchel et appuyé par la conseillère Mona Donnelly et unanimement résolu d'approuver la demande du BGCP pour l'obtention d'un permis

d'alcool pour une activité qui se tiendra le 14 avril 2018 à la salle municipale de l'Île-du-Grand-Calumet.

ADOPTÉE

#### **24. LEVÉE DE LA SÉANCE**

038-2018

Il est proposé par le conseiller Patrice Dumouchel et appuyé par le conseiller Mario Bérard et unanimement résolu de lever la séance à 22h16.

ADOPTÉE

---

Serge Newberry, Maire

---

Lisa Boisvert, Directrice générale